

# BRIMONTAIS

## LE MAG

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE DE BRIMONT

N°1  
JANVIER  
2021

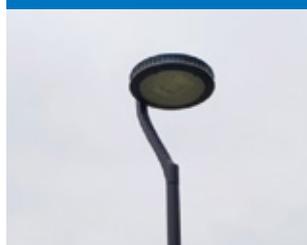


### P.3 | ASSOCIATIONS



- La Brimontaise
- Les Bricour's

### P.5 | ARTICLES



- Véolia
- Travaux
- PLU

### P.8 | INFOS GÉNÉRALES



- Enquête Mobilité
- La Communication
- Le saviez-vous ?
- Infos utiles

### P.12 | RETOUR EN IMAGES



- Le 11 novembre
- Illuminations



## ÉDITO

ANDRÉ JACOB / MAIRE

Madame, Monsieur,

Cette année 2020 restera dans nos mémoires comme une année compliquée, marquée par cette terrible crise sanitaire COVID-19. Les mesures prises pour préserver notre santé et pour limiter la propagation du virus ont bouleversé pour certains et paralysé pour d'autres notre vie quotidienne.

Les relations sociales, amicales, et parfois familiales ont été mises entre parenthèses par l'instauration des confinements, qui n'ont pas été sans conséquence avec un arrêt complet d'une partie de l'activité économique.

Notre commune n'a pas été épargnée, avec l'annulation de toutes les festivités, la fermeture de la salle des fêtes et l'annulation du repas du CCAS. Toutefois, la rentrée scolaire de septembre s'est bien déroulée, grâce à la mise en place d'un protocole strict et avec une grande implication d'Amélie et Florence, professeurs des écoles.

La mairie a également participé aux élans de solidarité avec la distribution de masques en papier, financés par la Communauté Urbaine du Grand Reims, et en tissus, financés par Brimont.

C'est dans un contexte tout aussi compliqué et dans une situation inédite que le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions. En effet, après le premier tour du 15 mars, la mise en place de la nouvelle équipe ne s'est faite que le 26 mai.

Pendant cette période Jean Pierre D. avec le plus grand des plaisirs, a prolongé malgré lui sa fin de mandat.

Merci pour la confiance que vous nous avez accordée dès le premier tour de scrutin. Malgré la situation atypique, vous avez été 44% à vous déplacer.

Ce nouveau conseil est animé par 6 nouveaux conseillères et conseillers très motivés et confortés par l'expérience de cinq anciens élus. Nous gérerons notre village avec un esprit de solidarité et avec un programme raisonnablement ambitieux.

Nous poursuivrons avec sérénité et application le travail de notre ancien maire JP Desplanques, qui laisse un bilan très positif et je tiens ici à le remercier pour toutes ces années passées à conduire les destinées de Brimont.

Je me suis entouré de 3 adjoints qui seront fortement sollicités pendant ce mandat dans la limite de nos compétences.

Mr Gilles DROCOURT, 1<sup>er</sup> adjoint, est en charge de l'urbanisme (PLU et base 112).

Mr Gilles PAYEN, 2<sup>nd</sup> adjoint, est en charge des travaux et aménagement.

M<sup>me</sup> Nadine GAYET, 3<sup>ème</sup> adjoint, est en charge de l'entretien du village et de la gestion de la salle des fêtes.

Malgré la situation, nous nous sommes très vite mis au travail.

- La rénovation totale de l'éclairage public au lotissement est terminée. Il y avait urgence, celui-ci arrivait en fin de vie.

- Le dossier d'aménagement de la BA 112 avance, nous reviendrons sur ce dossier dans notre prochain journal.

Dans les pages suivantes, Gilles D. fait un point sur le PLU, et Gilles P. sur les travaux.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Brimontais, je les invite à venir se présenter à la mairie, si cela n'est pas déjà fait.

Malgré toutes les remarques faites précédemment, nous subissons les incivilités de certains :

- qui laissent leurs animaux déposer leurs excréments sur les trottoirs, des autres évidemment. (Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur domaine public).

- qui déposent sans scrupules caisses et cartons auprès des bennes à verre, alors que nous avons une déchetterie.

Notre homme d'entretien n'est pas là pour pallier à tous ces désagréments.

Nous regrettons également l'état des trottoirs et caniveaux. Il serait si simple que chacun y mette du sien et de consacrer quelques heures pour nettoyer devant chez eux. Kévin à désherbé tous les caniveaux en septembre et octobre, peine perdue. Ils sont de nouveau dans un état lamentable.

Pour l'heure, il va nous falloir encore un peu de patience, et surtout respecter les mesures visant à protéger les autres pour éviter la propagation de la maladie.

L'année 2020, morose à bien des égards, est derrière nous, soyons optimistes pour cette nouvelle année.

Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021.



La  
Brimontaise

## LA BRIMONTAISE

ASSOCIATION CULTURELLE DE BRIMONT, ARTICLE ECRIT PAR FLORENCE JACOB

Bonjour à toutes et tous,

La crise sanitaire nous a malheureusement obligés d'annuler toutes les manifestations cette année.

Mais, malgré tout, les membres de La Brimontaise sont restés actifs.

Avec:

- la plantation de pensées dans les massifs de la commune, et le remplacement d'arbustes sur le talus rue du fort.
- pour apporter un petit peu de gaieté, en cette période si sombre, achats de décorations de Noël, suivis de leur mise en place.

Tout ceci pour un budget de 400 euros.

Nous avons malgré tout souhaité nous mobiliser, pour le Téléthon, et faire un don, à hauteur de 100 euros.

Nous remercions les parents d'élèves de l'école de Brimont, qui, par le biais des institutrices, ont permis de collecter la somme de 88,60 euros.

A noter que l'ensemble des dons récoltés par les communes de Brimont et de Courcy pour le Téléthon s'élèvent à 4000 euros.

Cette année, pas de spectacle de Noël possible.

Mais, nous avons voulu perpétuer la tradition, et les enfants étaient invités à venir chercher leurs paquets de friandises.

Nous remercions vivement Bernadette et Jacques Paillard qui ont gentiment proposé que la distribution ait lieu à leur domicile, avec illuminations et chants de Noël.

En espérant vivement pouvoir vous retrouver nombreux en 2021, lors de nos manifestations.

Les membres de la Brimontaise, vous présentent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Prenez soin de vous.

### AGENDA LA BRIMONTAISE 2021

<b>Pâques</b>	<b>5 Avril</b>
<b>Brocante</b>	<b>11 Avril</b>
<b>Fête Patronale</b>	<b>1 et 2 mai</b>
<b>Concours pétanque</b>	<b>8 mai</b>
<b>Feu d'artifice</b>	<b>13 juillet</b>
<b>Concours pétanque</b>	<b>14 juillet</b>
<b>Loto</b>	<b>17 octobre</b>
<b>Marche Noël</b>	<b>21 novembre</b>
<b>Téléthon</b>	<b>4 décembre</b>
<b>Noël des enfants</b>	<b>12 décembre</b>



**Cet agenda est susceptible d'être modifié en fonction des conditions sanitaires.**



## LES BRICOUR'S

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE BRIMONT ET COURCY, ARTICLE ECRIT PAR DELPHINE BLONDIAUX

L'année scolaire 2019/2020 fut, comme pour nous tous, une année bien particulière pour l'association LES BRICOUR'S puisque nous avons malheureusement dû annuler le Carnaval des enfants qui devait avoir lieu fin mars à Brimont, ainsi que la traditionnelle et tant attendue fête des écoles fin juin.

Mais nos petites mascottes BRI et COUR ont plus d'un tour dans leur sac ! Pendant le 1<sup>er</sup> confinement, à l'image de nous tous, les Bricour's se sont adaptés à la situation et ont cherché une idée pour divertir les enfants (et les parents !) après une séance de devoirs à la maison : pour cela, rien de tel qu'une chasse aux trésors ! En effet, chaque jour durant une dizaine de jours, les enfants des familles adhérentes ont reçu par mail des énigmes à résoudre (rébus, devinettes, coloriage magique, jeu de logique...) permettant de trouver le code secret ouvrant le coffre aux trésors : des jeux et des livres ont ainsi été offerts aux enfants au moment du déconfinement.

Après des vacances d'été bien méritées, en septembre, c'est une nouvelle année qui démarrait, pleine d'incertitudes certes, mais avec des Bricour's plein d'énergie et plein d'idées !

Après un concours de dessins, puis un concours de masques les années précédentes, nous avons cette fois-ci lancé de nouveaux défis aux enfants à l'occasion d'Halloween et des vacances de la Toussaint. En maternelle, les enfants devaient nous dessiner en quoi ils se transformeraient s'ils avaient une baguette magique. De quoi laisser libre court à leur imagination, et nous n'avons pas été déçus !

Les enfants des écoles élémentaires devaient, quant à eux, nous faire part de leur(s) idée(s) ou suggestion(s) pour préserver l'environnement. Ils ont été très sensibles au sujet et ont été vraiment très créatifs : nous les félicitons ! Nous avons d'ailleurs

réalisé deux diaporamas avec l'ensemble des créations des enfants sur les 2 thèmes. Si vous êtes intéressés pour les visionner, n'hésitez pas à nous en faire la demande par mail [lesbricours@gmail.com](mailto:lesbricours@gmail.com) : nous nous ferons un plaisir de vous les partager !



Les mois de novembre et décembre ont ensuite été bien chargés. Cette année, les Bricour's n'ont malheureusement pas eu le plaisir de participer au marché de Noël de Brimont qui n'a pu avoir lieu, mais d'autres actions ont été organisées, notamment la collecte des lettres au Père-Noël pour les maternelles (eh oui, les Bricour's connaissent bien le Père-Noël !) et la vente de sapins de Noël NORDMANN proposée pour la première fois cette année aux habitants de Brimont et Courcy. Avec près de 60 sapins vendus, il s'agit d'une belle réussite. Nous vous remercions pour votre soutien et remercions également la commune pour son aide. Bon nombre d'entre vous ont trouvé cela très sympathique de nous rencontrer et de participer à la vie des écoles, tout en récupérant (parfois à brouette !) un sapin de qualité à quelques rues de chez eux. Au-delà des bénéfiques pour l'association, c'est aussi une manière de créer du lien entre nous, et Dieu sait que nous en avons besoin, encore plus que d'habitude, depuis le début de cette crise sanitaire ! Nous renouvelerons très certainement l'opération « sapins de Noël » l'an prochain.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2021 ! A bientôt !



# ARTICLES



## VEOLIA, ORGANISME DE GESTION DE L'EAU A BRIMONT

ARTICLE ECRIT PAR MARC FLOMONT

La commune de Brimont est alimentée en eau potable par une ressource souterraine bénéficiant de périmètres de protection, dite Ressources AVAUX AUMENANCOURT, avec un traitement de désinfection. Le rendement du réseau de distribution est de 87%. Le suivi et le bilan qualité de notre eau sont établis par l'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS). Les eaux usées sont traitées par la station d'épuration de BRIMONT avant de rejoindre le milieu naturel.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la société VEOLIA EAU a repris l'exploitation du réseau d'eau potable et la facturation des consommations d'eau.

Votre facture d'eau comprend trois rubriques distinctes :

- Production et distribution d'eau potable,
- Collecte et traitement des eaux usées,
- Organismes publics.

Vous retrouverez ces éléments détaillés sur vos factures

**Tableau : Votre facture détaillée**

	Quantité ou Volume (m <sup>3</sup> )	Prix unitaire (€ HT)	Montant distributeur (€ HT)	Montant autres organismes (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>						
ABONNEMENT ANNEE 2020 (PART DISTRIBUTEUR)			27,00		5,50	
ABONNEMENT 1S20 (PART CUGR)				1,50	5,50	
CONSOMMATION (PART DISTRIBUTEUR)	30	0,8100		24,30	5,50	
CONSOMMATION (PART CUGR)	30	0,4700		14,10	5,50	
<b>Total DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>27,00</b>	<b>39,90</b>		<b>70,57</b>
<b>COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>						
ABONNEMENT 1S20 (PART CUGR)				10,00	10,00	
ABONNEMENT 1S20 (PART SUEZ)				10,65	10,00	
CONSOMMATION (PART CUGR)	30	0,3830		11,49	10,00	
CONSOMMATION (PART SUEZ)	30	1,3848		41,54	10,00	
<b>Total COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>				<b>73,68</b>		<b>81,05</b>
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>						
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	30	0,2200		6,60	5,50	
MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE (AGENCE DE L'EAU)	30	0,1850		5,55	10,00	
<b>Total ORGANISMES PUBLICS</b>				<b>12,15</b>		<b>13,07</b>
<b>Total général : 152,73 € HT</b>			<b>27,00</b>	<b>125,73</b>		<b>164,69</b>
Total TVA : 11,96 €						
Montant HT 73,50 € TVA (5,50 %) : 4,04 €						
Montant HT 79,23 € TVA (10,00 %) : 7,92 €						
<b>Montant à régler :</b>						<b>164,69 €</b>

### BON A SAVOIR (EN MOYENNE) :

#### Le prix de l'eau

(Prix indicatif sur la base d'une facture d'eau de 60 m3 sur 6 mois)

Abonnement semestriel	35,65 € HT soit 38,55 € TTC
Prix du service HT pour 1 000 L d'eau hors abonnement	3,46
Production et distribution de l'eau	1,28
Collecte et/ou dépollution des eaux usées	1,77
Organismes publics	0,41
TVA	0,28
<b>TOTAL TTC par m3 hors abonnement</b>	<b>3,73</b>
<b>Exemple</b>	<b>0.00373 euros le litre TTC</b>

Répartition sur la base d'une facture d'eau de 60m3 sur 6 mois

■ Abonnement  
 ■ Production et distribution de l'eau  
 ■ Collecte et/ou dépollution des eaux usées  
 ■ Organismes publics ■ TVA

#### Prix des usages de l'eau dans votre commune

- Pour un lave-vaisselle 16 litres soit 0,05968 €
- Pour un lave-linge 60 litres soit 0,22380 €
- Pour une douche 70 litres soit 0,26110 €
- Pour un bain 150 litres soit 0,55950 €

### ADRESSES UTILES

- Veolia Eau  
**9 ZA DE LA SENTELLE**  
**51140 Jonchery-sur-Vesle**  
**Accueil sans rendez-vous :**  
**Du lundi au vendredi de 14h à 16h**
- Direction de l'eau Grand Reims  
**Responsable clientèle :**  
**Aude.elay@grandreims.fr**  
**Téléphone : 03 26 77 76 70**



## POINT TRAVAUX

ARTICLE ECRIT PAR GILLES PAYEN

### EGLISE :

Les travaux vont débuter dans la première quinzaine de janvier pour une durée d'environ 4 mois (hors intempérie).

Ceux-ci consistent au remplacement du départ du couronnement, au remplacement de pierres, et au remaillage des fissures à l'angle sud-ouest du clocher.

Ils consistent également à la restauration des façades sud et ouest du clocher, par un nettoyage des parements et à la réfection des joints par piochement et remise en état à la chaux.

### SECURISATION DE LA RD26 PHASE II :

- Matérialisation du stationnement entre la place de l'église et la rue de la Paix.
- Création de chicanes au niveau du parking de la salle communale.
- Création d'un passage piétons au niveau de l'entrée de la salle communale.
- Création de quelques places de stationnement le long du terrain de jeux par la pose de grilles engazonnées.

### RUE PASTEUR :

La CUGR (Communauté Urbaine du Grand Reims) va lancer l'étude de la rénovation totale de cette rue (entre la place de l'Eglise et la rue de la Couverault) correspondant à l'enfouissement des différents réseaux, EDF, Télécom, Eclairage ... Ainsi que la rénovation du réseau d'eau, et pour terminer, la réfection totale de la chaussée et des trottoirs.

L'étude débutera cette année 2021. En attendant, des places de parking seront matérialisées dans cette rue par un

marquage provisoire au sol. Ce tracé ne sera pas définitif, un retour d'expérience sera fait, afin d'appréhender la meilleure implantation possible.

Je compte sur votre civisme pour respecter ces nouvelles orientations.

Il est à noter que pour des raisons de sécurité, de simplicité et de coût, la commune sera en zone 30 au cours du premier trimestre (une information sera transmise sur panneau Pocket lors de la mise en service).





Notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours d'élaboration, et a pris du retard comme vous avez pu le lire dans les précédents journaux de la commune.

Beaucoup d'entre vous s'interroge, à juste titre, sur l'état d'avancement du projet, il est donc nécessaire de faire un point précis et rappeler la chronologie du dossier.

- Le 22/05/2014, le Conseil Municipal délibère pour la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.
- Le 21/11/2014, subvention de la préfecture de 3.000 euros.
- Le 25/04/2015, signature d'une convention avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims (AUDRR).
- Le 07/05/2015, dans le cadre de l'élaboration de notre PLU, le Conseil Municipal débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Celui-ci correspond au projet politique communal. Il est l'épine dorsale du PLU et en définit l'économie générale sous forme d'orientations générales d'aménagement. Celles-ci seront traduites réglementairement. Il fixe également la frontière entre les procédures de modification et de révision du PLU.
- Le 10/03/2016, 1<sup>ère</sup> réunion avec les personnes publiques associées (services de l'état, chambres consulaires, collectivités territoriales voisines). A l'issue de cette réunion, la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) recommande une étude Faune-flore.
- La Commune ayant réduit la zone de défrichement pour l'extension du lotissement de 2,5Ha à 1,44Ha et ayant proposé un reboisement compensatoire de 2 arbres plantés pour 1 arbre coupé fait une demande de recours gracieux auprès

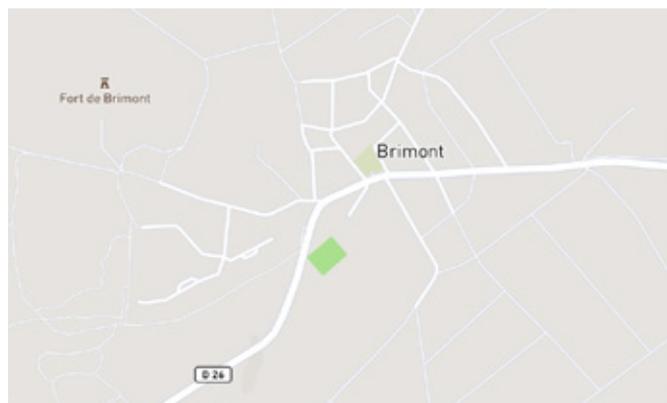
de la MRAe. Celui-ci sera refusée.

- En juillet 2017, changement de doctrine : l'évaluation environnementale devient systématique en cas de défrichement. L'étude au cas par cas ne suffit plus.
- En 2018, la partie réglementaire a quasiment aboutie. Il reste à l'AUDRR la rédaction des justifications.
- Au printemps 2019, l'étude environnementale débute pour 1 an.
- Les travaux PLU reprennent le 07/01/2021.
- Il reste à programmer une 2<sup>ème</sup> réunion avec les personnes publiques associées, à organiser une réunion publique avec les habitants de Brimont, et commander une enquête publique.
- Approbation prévue du PLU : Courant 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Nous avons encore du travail pour les jours à venir.

Durant cette phase transitoire, le POS n'est plus applicable, mais pour permettre la continuité des projets sur la commune nous sommes sous les règles du RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Pour une meilleure organisation, désormais, toute personne qui souhaiterait déposer un PC (permis de construire) contactera M Gilles DROCOURT pour un RDV.





## ENQUETE MOBILITE GRAND REIMS

INFO ECRITE PAR MARC FLOMONT

La Communauté urbaine du Grand Reims réalisera du 12 janvier au 17 avril 2021 une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents des 143 communes de la communauté.

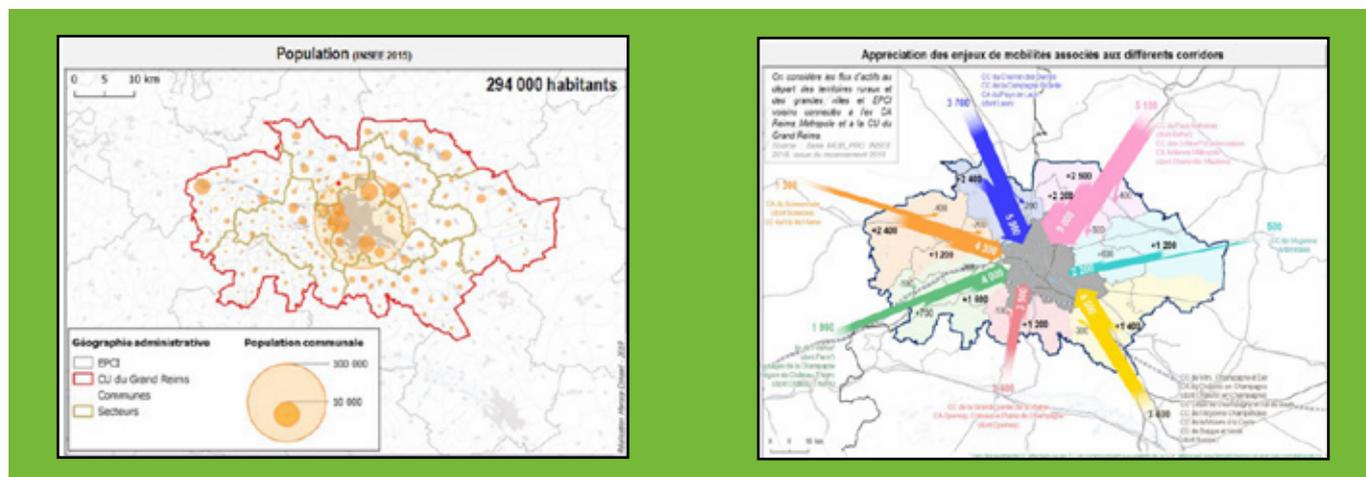
Elle a pour objectif principal de recueillir des informations sur la mobilité quotidienne, l'utilisation des différents modes de transport et les caractéristiques des résidents des territoires.

Ces informations permettront d'orienter les politiques publiques de déplacements et d'apporter des améliorations aux transports collectifs, à la circulation et au stationnement, aux trajets deux-roues ou à pied.

Un travail de repérage a été effectué courant du mois de novembre par les équipes de la société mandatée ALYCE afin d'identifier les logements devant être enquêtés et à prendre contact avec leurs occupants.

En effet, dès 2019, le conseil des mobilités du Grand Reims a déterminé 4 grands objectifs :

1. Proposer un bouquet de solutions alternatives à la voiture individuelle utilisée en solo.
2. Accompagner la population dans l'évolution de ses comportements.
3. Permettre de moins se déplacer.
4. Travailler en synergie avec les maires et les autres acteurs de la mobilité.



Cette année le conseil d'orientation mobilité et transport du grand Reims a mis en place deux groupes de travail avec les élus des communes.

1. Commission sur le schéma cyclable afin de définir et homogénéiser les règles d'aménagements cyclables pour toutes les communes (voies vertes, stationnements sécurisés auprès des gares...).
2. Commission sur la stratégie de rabattement vers les haltes ferrées qui sont nombreuses autour de Reims afin d'améliorer l'accessibilité et l'intermodalité (voiture, TER, Bus, tramway, vélo, piétons...)

Nos territoires sont particulièrement concernés par ce projet et plusieurs réunions seront tenues sur l'année 2021. Les représentants pour le Pôle Nord Champenois sont :

Schéma cyclable : titulaire Stéphane RAILLARD, suppléante Katia BEAUJARD

Pôles rabattement : titulaire Marc FLOMONT, suppléant Patrice CHRETIEN.



# COMMUNICATION

INFO ECRITE PAR FREDERIC BLONDIAUX

## PANNEAU POCKET BIEN SUR... MAIS PAS QUE !

La commune s'est dotée au mois d'Août dernier de l'application Panneau Pocket. Vous êtes déjà plus de 180 utilisateurs et les premiers retours sont très positifs. La transmission de l'information est instantanée et ludique.

N'hésitez pas à télécharger cette application (gratuite pour l'utilisateur) et à en parler autour de vous.

Bien évidemment, cet outil n'est pas le seul moyen pour vous faire parvenir des informations. Voici un petit rappel des autres outils existants :

- Affichage mairie

Un panneau se trouve près de la porte d'entrée de la mairie. Toutes les informations officielles et importantes y sont affichées.

- Distribution papier

Lorsque nous souhaitons que l'ensemble des brimontais soit informé, nous privilégions la communication papier que nous glissons dans votre boîte aux lettres.

- Site internet [www.brimont.fr](http://www.brimont.fr)

Mis en place en 2015 avec les autres communes de l'ancienne Communauté de Communes du Nord champenois, le site internet de Brimont reste le meilleur endroit pour trouver des informations sur la commune mais également pour avoir accès aux actualités.

Suite aux confinements de l'année 2020 plus que jamais nous sommes persuadés de son utilité. Nous veillons à le tenir à jour avec réactivité et à y publier l'actualité locale.

Si l'on regarde les indicateurs du site, il semblerait que vous ayez ressenti cette tendance puisqu'entre 2019 et 2020 :

- les sessions\* ont progressé de 18% (3369 en 2020 contre 2866 en 2019),

- le nombre de pages vues a progressé de 83 % (9445 pages vues en 2020 contre 5140 en 2019),

- Le nombre de pages vues par session a progressé de 56% (2,8 pages vues par session en 2020 contre 1,79 page en 2019)

- la durée moyenne d'une session a doublé puis qu'elle est de 1 minute et 29 secondes en 2020 contre 44 secondes en 2019.

Tout cela montre que vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser le site mais, surtout, que vous y restez plus longtemps. Et ça, c'est une bonne nouvelle !

- Le journal communal

Il a été décidé par le nouveau Conseil Municipal que le journal paraîtrait trois fois par an au lieu de deux fois auparavant mais qu'il serait plus concis et tout en couleur. Et pour le même budget ! Nous n'y ferons plus figurer les délibérations que vous retrouverez dorénavant sur notre site internet (onglet «Vie municipale», rubrique «Délibérations»).

Nous espérons vivement que l'année 2021 nous permettra de publier de nombreux articles concernant les manifestations prévues, si les conditions sanitaires sont réunies.

\* Une session correspond à la période au cours de laquelle un utilisateur est actif sur un site.





## LE SAVIEZ-VOUS

CE QUI CHANGE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021



Comme tous les ans, beaucoup de choses changent au 1<sup>er</sup> janvier, sans que l'on ne s'en rende vraiment compte ou que l'on ne le sache.

Voici un tour d'horizon des principaux changements, Cette liste n'est évidemment pas exhaustive.

### ECO / CONSO

#### • Le prix du timbre augmente

Les timbres augmentent de près de 5%. Le timbre vert par exemple passe de 0,97 euros à 1,08 euros.

#### • Hausse du paquet de cigarettes

Les variations de prix dépendent des marques. Mais la moyenne est d'au moins 10 centimes.

#### • Augmentation du coût de l'énergie

Les tarifs réglementés de vente de gaz d'Engie grimpent de 0,2 % en moyenne. Concernant l'électricité, la hausse devrait être de l'ordre de 2%.

#### • Assurance pour les véhicules électriques

Vous pouvez payer jusqu'à 25% moins cher votre assurance auto si vous possédez une voiture électrique.

#### • Fin des annuaires pages jaunes

Le mytique annuaire téléphonique des Pages jaunes à destination des professionnels, édité par SoLocal, n'est plus diffusé depuis le 31 décembre.

#### • L'accès au crédit immobilier facilité

Les banques ont plus de marge de manœuvre pour vous accorder un crédit immobilier. Depuis un an, les banques devaient limiter l'acceptation des dossiers des ménages endettés à plus de 33% de leurs revenus. Cette limite a été rehaussée à 35%, et les banques, qui pouvaient déroger à cette règle à hauteur de 15% des crédits accordés, peuvent maintenant le faire à hauteur de 20% des dossiers.

#### • Douches italiennes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'ensemble des nouvelles constructions doit être équipé d'une douche

à l'italienne, pour les appartements en rez-de-chaussée et les maisons individuelles en lotissement ou destinées à la location.

#### • Identifications des vélos

Pour éviter les vols et rassurer les cyclistes, les vélos vendus neufs en magasin doivent désormais obligatoirement porter un "identifiant unique" auquel seront attachées les coordonnées de leurs propriétaires.

#### • Indice de réparabilité

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, un indice de réparabilité sera apposé sur certains produits comme les téléviseurs, les smartphones ou les tondeuses à gazon.

#### • Numéros surtaxés

Les numéros surtaxés sont désormais interdits pour les administrations et les organismes chargés d'une mission de service public.

#### • Repas à 1 euro pour les étudiants boursiers

Les étudiants boursiers vont pouvoir bénéficier en 2021 d'un repas à 1 euro dans les restaurants universitaires et les cafétérias universitaires (Crous).

### SOCIAL / FINANCES

#### • Revalorisation du SMIC

Le smic augmente de 0,99 % au 1<sup>er</sup> janvier pour atteindre 1 554,58 euros brut par mois, soit une hausse de 15 euros..

#### • Baisse de la taxe d'habitation

Les 20% de ménages les plus aisés vont commencer à voir leur taxe d'habitation diminuer cette année. Ceux qui sont mensualisés constateront cette baisse de 30% dès janvier. En 2023, plus aucun Français ne paiera la taxe d'habitation pour sa résidence principale.

#### • Réforme APL

La réforme des aides entre en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier. En clair, les aides personnalisées au logement (APL), les allocations de logement familiale (ALF) ou encore les allocations de logement sociale (ALS) seront désormais calculées sur la base des ressources des 12 derniers mois et non plus sur celle des revenus perçus deux ans plus tôt.

## SANTÉ

### • Prothèses auditives

Certaines prothèses auditives sont désormais prises en charge à 100% par l'assurance maladie et la complémentaire santé.

### • Homéopathie

Les spécialités et préparations homéopathiques ne sont plus prises en charge par l'Assurance maladie.

## ENVIRONNEMENT

### • Produits plastiques

La commercialisation de vaisselle en plastique à usage unique est désormais interdite en France. La décision concerne les pailles, couverts jetables, touillettes, couvercles de gobelets à emporter, boîtes à sandwich et confettis.

### • Ma Prime Rénov

Les formulaires de demande du dispositif « ma Prime Renov », qui accompagne les propriétaires dans la rénovation thermique de leurs logements, sont à présent accessibles sur Internet. La vocation de MaPrimeRénov est de verser une subvention aux propriétaires dès la fin des travaux, soit bien plus tôt qu'un crédit d'impôt dont ils n'auraient perçu le montant que dix-huit à vingt-quatre mois plus tard.

### • Qualité de l'air

Le nouvel indice de la qualité de l'air intègre désormais les particules fines (PM2,5) aux

quatre autres polluants réglementés agrégés par l'indice actuel. Au niveau de chaque intercommunalité, les Français pourront savoir chaque jour la qualité de l'air qu'ils respirent, de « bon » à « extrêmement mauvais ».

### • Malus écologique voiture

A l'instar des années précédentes, le malus écologique se durcit en ce début d'année. Le seuil de déclenchement passe à 132 grammes de CO2/km contre 137 grammes en 2020.

## GEOGRAPHIE

### • Alsace

Le 1<sup>er</sup> janvier marque la fusion des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en une collectivité européenne d'Alsace (CEA).

### • Données IGN gratuites

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) rend gratuitement accessible ses données publiques concernant la topographie, les infrastructures et le relief français.

## INTERNATIONAL

### • Brexit

La sortie du Royaume-Uni du marché unique et de l'union douanière est actée le 1<sup>er</sup> janvier.

Sources :

*Le Monde, Capital, France 3, economie.gouv.fr*



## INFOS UTILES

### MAIRIE

#### • Coordonnées :

1 rue de la libération

51220 BRIMONT

Tél : 03 26 49 65 43

mairie.brimont@wanadoo.fr

www.brimont.fr

#### • Permanences habituelles :

Mardi de 10h00 à 11h00 (élus)

Mercredi de 18h30 à 19h30  
(élus)

Jeudi de 9h00 à 15h00

### DECHETTERIE / COLLECTE

#### • Horaires déchetterie

Lundi : 9h/13h

Mercredi et jeudi :

9h/12h et 14h/18h

Vendredi et samedi : 14h/18h

#### • Collectes

Ordures ménagères le lundi

Déchets recyclables le mercredi

### ECOLES

• Élémentaire Brimont  
03 26 49 62 46

• Maternelle Courcy  
03 26 49 62 91

• Élémentaire Courcy  
03 26 49 63 00

• Périscolaire Courcy  
03 26 49 63 33



# RETOUR EN IMAGES

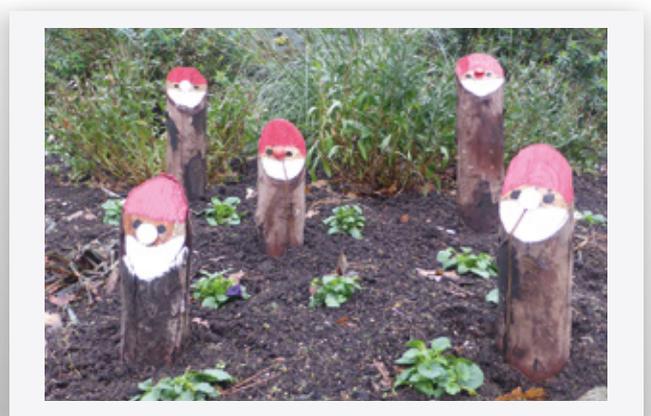
## 11 NOVEMBRE

Cette année, conditions sanitaires obligent, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à huis-clos. Le conseil Municipal au complet s'est réuni autour du monument aux morts, rénové, afin de se recueillir et de lire un texte du Ministère des armées sur le soldat inconnu.

Vous pourrez retrouver le texte complet sur notre site internet (article 11 novembre).



## DECORATIONS ET ILLUMINATIONS



**Comité de Rédaction** : Commission Information-communication de Brimont (Florence Jacob, Clémentine Florensan, Marc Flomont, Frédéric Blondiaux, André Jacob) - Gilles Payen - Gilles Drocourt - Les Bricour's - La Brimontaise. **Impression** : Alliance Partenaires Graphiques (Reims). **Conception et Mise en page** : Frédéric Blondiaux. **Photo couverture** : Marc Flomont. **Responsable de Publication** : André Jacob